

au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il a déclaré hier à Hamilton que la pénurie actuelle de médecins n'était qu'un mythe. Est-ce la raison pour laquelle les fonds alloués aux services de santé ont été réduits?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Lambert: Il a raconté des balivernes.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LES CÉRÉALES

LA PRIME RELATIVE AU SÉCHAGE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Les paiements des syndicats de l'orge et de l'avoine seront naturellement bien accueillis par les cultivateurs, mais je ferais remarquer que ces montants sont négligeables si l'on considère le coût énorme, dans les Prairies, du séchage du blé humide. En conséquence, le ministre veillera-t-il à garantir une prime de 10c. par boisseau, aux fermiers de l'Ouest qui doivent acheter ou louer des appareils de séchage? La prime pourrait être accordée directement aux fermiers ou bien à ceux qui assurent le service estimé nécessaire.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler une fois de plus à la Chambre, que si les derniers paiements sont moins élevés, c'est que le premier paiement a été majoré, et il faut en tenir compte. Il importe de le rappeler, je pense.

Pour ce qui est du séchage du grain, le ministre de l'Agriculture dit que nous aurons bientôt un rapport sur la situation. Nous avons déjà mis des montants en espèce à la disposition des agriculteurs, pour leur permettre de faire sécher plus de grain dans leur ferme, et nous allons, je pense, attendre la fin du mois pour avoir une idée de la situation.

Le très hon. M. Diefenbaker: A la fin du mois, la situation aura encore empiré. Songe-t-on à accorder aux agriculteurs 10c. le boisseau pour les encourager à faire sécher leur blé et pour compenser le travail supplémentaire dû au climat peu favorable? Voilà la question.

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur mais il est assez digne de mention de constater que lorsque l'opposition s'en prend à nous, au sujet du chômage, elle n'a pas d'autre chose

[M. Rynard.]

à suggérer que de payer des subventions à tout le monde.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de Mackenzie veut poser une question supplémentaire, je crois.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Comme bien des agriculteurs, qui ont profité des avances d'urgence, trouvent ce montant insuffisant pour rassurer le séchage de tout leur grain, le ministre de l'Industrie et du Commerce me dirait-il si l'on songe à abolir le plafond sur les prêts consentis dans le cadre de ce programme?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, j'ai pris connaissance du rapport du mois de janvier sur la situation, et les agriculteurs qui ont attribué au manque de fonds le fait qu'ils n'aient pas séché plus de céréales étaient bien peu nombreux; 125 sur plus de 1,000, si j'ai bonne mémoire.

LES WAGONS COUVERTS DISPONIBLES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): A la suite de sa déclaration sur l'exportation de l'orge—je ne compte pas obtenir une réponse à cette question aujourd'hui—le ministre de l'Industrie et du Commerce examinerait-il la situation suivante: les cultivateurs font transporter leurs céréales par le Pacifique-Canadien de préférence au National-Canadien parce que ce dernier ne peut pas leur fournir de wagons couverts pour déplacer l'orge de leurs fermes?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la Commission du blé a collaboré autant que possible avec les chemins de fer en leur rappelant constamment cet état de choses regrettable.

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'ENVOI DE VIVRES ET LES DÉPENSES AU CHAPITRE DE L'ARMEMENT

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au très honorable premier ministre. Étudie-t-on la proposition d'un organisme national, la Conférence catholique canadienne, qui demande au Canada d'affecter 10 p. 100 de ses dépenses au chapitre de l'armement à l'effort de paix, à l'envoi de vivres aux pays sous-développés, par exemple?

M. l'Orateur: Le député reconnaîtra que cette question a une très vaste portée et qu'on devrait normalement y répondre par une déclaration à l'appel des motions.